

*Questions orales***L'ÉNERGIE**

LE RÉCHAUFFEMENT DE L'ATMOSPHÈRE—ON PRÉCONISE L'UTILISATION DE L'HYDROGÈNE COMME COMBUSTIBLE DE REMplacement

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans un rapport officiel qu'elle a publié récemment, l'Agence américaine de protection de l'environnement nous met en garde contre les dangers de l'effet de serre; l'accumulation de carbone dans l'atmosphère va entraîner un réchauffement néfaste de notre planète dont les effets commenceront à se faire sentir dès les années 90. Nous avons les moyens techniques voulus pour amorcer une solution au problème. L'hydrogène est le seul combustible propre. Le comité parlementaire des ressources énergétiques autres que pétrolières et gazières a étudié la question et a recommandé que le Canada adopte une économie orientée vers l'hydrogène. Le ministre va-t-il octroyer le même genre de subventions et de subsides pour l'extraction de l'hydrogène que pour la prospection gazière et pétrolière dans les régions éloignées?

[*Français*]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je pense qu'il s'agit de deux problèmes d'une dimension complètement différente. J'ai évidemment étudié avec grand intérêt le rapport du comité sur les énergies nouvelles, et je crois que l'idée de l'utilisation de l'hydrogène est intéressante, mais je ne crois pas que nous soyons en mesure, à ce moment-ci, de nous en servir au point de penser à changer nos politiques relatives au développement de nos ressources pétrolières au Canada.

[*Traduction*]

M. de Jong: Madame le Président, l'esprit de ceux qui préoccupent les combustibles fossiles se fossilise très souvent. Mon autre question s'adresse au ministre des Finances.

• (1450)

LES CRÉDITS À L'EXPLOITATION DE L'HYDROGÈNE

M. Simon de Jong (Regina-Est): J'adresse ma question au ministre des Finances. Le ministre sait que l'hydrogène est un combustible accessible. En fait, le 4 novembre 1981, nous sommes montés tous les deux dans une voiture fonctionnant à l'hydrogène et le ministre avait alors déclaré que c'était là une technique très intéressante qui méritait d'être exploitée.

En outre, le ministre sait que M. Brian Taylor, du Conseil national de recherches, a déclaré que la technologie de l'hydrogène existe et que seuls des retards politiques en empêchent l'exploitation. Au fait, madame le Président ...

Mme le Président: Au fait, le député a-t-il une question à poser. C'est incroyable.

M. de Jong: Ma question, madame le Président, s'adresse au ministre. Celui-ci va-t-il recommander dans son prochain budget que les subventions et les subsides qui sont déjà prévus aux fins de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières des régions éloignées soient aussi accessibles aux particuliers et aux sociétés qui cherchent à faire de l'hydrogène un combustible économique au Canada, de sorte que nous puissions créer des emplois et exporter ...

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie.

[*Français*]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je vais considérer la question de l'honorable député comme étant une proposition en rapport avec la préparation du budget, et je l'examinerai.

* * *

[*Traduction*]

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE FINANCEMENT DU SUCO

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Relations extérieures. Le gouvernement a mis fin au financement du Service universitaire canadien outre-mer, ce qui élimine pratiquement le SUCO, le pendant du CUSO. Le ministre peut-il nous en donner les raisons et nous dire s'il prévoit rétablir ces crédits?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, nous avons pris cette mesure à grand regret. Nous avons dû nous rendre à l'évidence que le SUCO, malgré le soutien budgétaire accru et les services de consultation que lui offrait l'ACDI, était incapable de mettre en place une comptabilité passable. Afin de réduire les dégâts au minimum, le gouvernement a assuré aux coopérants qu'ils seraient subventionnés comme prévu par l'entremise de l'ACDI jusqu'au 31 mars. D'ici là, nous espérons que ces derniers trouveront d'autres organismes auxquels s'associer, afin de poursuivre de leur mieux le travail qu'ils ont entrepris dans les pays où ils ont été affectés. Cette déplorable décision est inhabituelle pour l'ACDI, mais elle s'imposait dans les circonstances.

* * *

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

LA DÉCLARATION FAITE PAR LE PREMIER MINISTRE EN 1980

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il a déclaré dans un discours prononcé pendant la campagne électorale à Toronto le 12 janvier 1980: «Tout d'abord, nous devons assainir les finances nationales. Voici ce à quoi nous nous engagons. Nous restreindrons la croissance des dépenses gouvernementales à un taux inférieur à celui de la croissance du PNB». Étant donné cette déclaration du premier ministre et comme, depuis trois ans, les dépenses gouvernementales exprimées en pourcentage du PNB sont passées de 19 à 22 p. 100 et augmentent encore, le premier ministre aurait-il l'obligéance d'expliquer à la Chambre comment cette situation est conciliable avec les paroles vibrantes qu'il prononçait à la fin de son discours ce jour-là: «Mais il y a un engagement préalable que je veux réitérer clairement. Les libéraux tiendront leurs promesses. Ils ne font aucune promesse qu'ils ne peuvent pas tenir».

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, la seule chose qui cloche dans la question du député est qu'il se trompe. C'est un fait fondamental. Le taux de croissance des dépenses publiques a baissé. Il suffit d'examiner les faits.